Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 18339

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER: MASTER Finance, Comptabilité, Contrôle spécialité Comptabilité, Contrôle, Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de
l'Enseignement Supérieur	l'Académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

314 Comptabilite, gestion

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- tenue de comptabilité
- contrôle de comptabilité
- rédaction de déclaration fiscale
- conseil en fiscalité, droit du travail, droit pénal
- conseil en finance et stratégie d'entreprise
- mise en place et suivi d'un système de contrôle de gestion
- gestion de trésorerie
- mise en place et gestion d'un système d'information
- encadrement d'une équipe
- maîtrise des domaines de la comptabilité, du droit lié à l'entreprise et de la gestion financière
- aptitude à recueillir, exploiter, gérer, interpréter, synthétiser les informations obtenues d'interlocuteurs spécialisées
- capacité à analyser le contexte global d'une situation économique et évaluer les impacts associés à des opérations financières
- capacité d'appréciation du risque et de rentabilité des différentes opérations
- aptitude à contrôler la régularité et la sincérité des documents et des procédures comptables, à y détecter les anomalies et en rechercher les causes
 - aptitude à rédiger des rapports de synthèse
 - capacité à conseiller de nouvelles procédures comptables ou financières
- aptitude à la compréhension et à l'analyse des éléments clefs de l'organisation tant du point de vue financier que du point de vue stratégique ou social
- maîtrise d'une langue vivante, en particulier l'anglais, langue incontournable en financen et dans certains métiers, aptitude à la mobilité internationale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il travaille en entreprise, en cabinet d'audit et/ou d'expertise comptable. Il peut envisager une activité dans la fonction publique.

- expert comptable
- commissaire aux comptes
- auditeur
- directeur financier
- trésorier d'entreprise
- analyste financier
- contrôleur de gestion
- consultant
- professeur
- inspecteur des impôts ou du trésor

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>M1202</u> : Audit et contrôle comptables et financiers <u>M1205</u> : Direction administrative et financière

<u>M1204</u> : Contrôle de gestion <u>K2108</u> : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Liste des Unités d'Enseignement :

- Contrôle de gestion 1 5 ECTS
- Finance de marché 5 ECTS
- Matières fondamentales 1 6 ECTS
- Matières juridiques 1 6 ECTS

- Finance et contrôle 4 ECTS
- Langages et communication 4 ECTS
- Contrôle de gestion 2 4 ECTS
- Matières fondamentales 2 5 ECTS
- Matières juridiques 2 7 ECTS
- Matières juridiques 3 4 ECTS
- Système d'information 1 4 ECTS
- Préparation grand oral 6 ECTS
- Diagnostic stratégique 9 ECTS
- Informations financières des groupes 7 ECTS
- Système d'information 2 8 ECTS
- Finance d'entreprise 6 ECTS
- Préparation DSCG 15 ECTS
- Stage 15 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

essible en Polynésie Française	Х	

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

http://insertion.univ-lorraine.fr

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr>Etudier à l'UL>Offre de formation

Université de Lorraine

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Supérieur d'Administration et de Management (ISAM-IAE) Nancy

Historique de la certification :

Diplôme crée en 2005